

Entrelacs

Janv.
2026

MEILLEURS SŒUX 2026



ARDRES

Mairie d'Ardres - 64 Rue des Lombards. 62610 ARDRES. Tél. : 03 21 46 50 20. www.mairie-ardres.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACTS :

Accueil : 03 21 46 50 20 - accueil@mairie-ardres.fr

- État Civil : 03 21 46 50 22 - etat-civil@mairie-ardres.fr
Social et CCAS : 03 21 46 50 23 - ccas@mairie-ardres.fr
Cabinet du Maire : 03 21 46 50 33 - cabinet@mairie-ardres.fr
Urbanisme : 03 21 46 50 19 - urbanisme@mairie-ardres.fr
Communication : 03 21 46 50 27 - communication@mairie-ardres.fr
Police Municipale : 06 27 34 07 40 - policemunicipale@mairie-ardres.fr
ctm@mairie-ardres.fr
Centre Technique Municipal : 03 21 82 89 27 - mdn@mairie-ardres.fr
Maison de la Nature : 03 21 36 04 16 - bml@mairie-ardres.fr



@craveromelanie



@brassartcarine

PARTAGEZ VOS PHOTOS SUR INSTAGRAM EN NOUS IDENTIFIANT AVEC LE #ARDRES



LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026 EST DISPONIBLE !

Le calendrier des manifestations 2026 est désormais disponible sur notre site internet. Il permet de découvrir l'ensemble des événements programmés tout au long de l'année, qu'ils soient culturels, sportifs, associatifs ou festifs.

Ce calendrier constitue un outil pratique pour anticiper vos sorties et rendez-vous incontournables.



édito

Ludovic LOQUET

Maire d'Ardres

Président de la Communauté de Communes

Pays d'Opale

Vice-président du Département du Pas-de-Calais

Chères Ardrésiennes, Chers Ardrésiens,

Tout d'abord en ce tout début d'année, je vous souhaite, au nom de la municipalité, que **2026 soit une année empreinte de santé, de sérénité et de moments précieux avec vos proches.** Alors que nous tournons la page de 2025, il est agréable de revenir sur les temps forts qui ont marqué notre vie communale.

Quelle magnifique édition ! Les 06 et 07 décembre derniers, notre centre-ville a de nouveau vibré aux couleurs et aux lumières de Noël lors du marché organisé par la Municipalité, en partenariat avec l'association « Les Commerçants Unis » et celle d'« Ardres Animation ». Cette nouvelle édition a rassemblé **un grand nombre d'exposants** dont la diversité et la qualité ont, une fois de plus, enchanté petits et grands.

Je tiens à adresser un immense merci à vous toutes et tous, visiteurs, familles, bénévoles et partenaires qui avez contribué à faire de ce rendez-vous un moment chaleureux et fédérateur. Votre participation a insufflé au sein de notre commune une atmosphère festive qui a illuminé la fin 2025.

Le mois de décembre a également été synonyme d'attention particulière portée à nos aînés. Entre la distribution des bons

d'achat de Noël et la traditionnelle visite à l'EHPAD pour offrir des chocolats à nos résidents, ces moments de proximité et de bienveillance rappellent l'importance du lien intergénérationnel au cœur de notre commune.

Aussi, le Mardi 02 décembre, notre Salle en Étoile a accueilli près de **200 aînés** pour le traditionnel goûter de fin d'année. Ce moment de partage, de convivialité et d'échanges reste un rendez-vous essentiel de notre vie communale, apprécié tant pour sa chaleur humaine que pour la joie qu'il apporte. Personne n'a été mis de côté puisqu'il en a été de même **pour les enfants scolarisés**, lesquels ont croisé à divers moments le Père Noël, très présent à Ardres pour les gâter.

Je vous donne également rendez-vous pour la **Cérémonie des Vœux 2026**, qui se tiendra le **Mercredi 07 janvier à 19h15**, à l'**Ecogymnase de Bois-en-Ardres**. Ce moment de rencontre et de partage sera l'occasion de débuter ensemble cette nouvelle année. Que nos Meilleurs Vœux, portés par toute l'équipe municipale, vous accompagnent tout au long de 2026.

Avec toute mon amitié
et mon entière fidélité,
Votre Maire

ENTRELACS

Directeur de la publication :
Ludovic Loquet, Maire

Directrice de la rédaction :
Sylvie Bonnière, Adjointe au Maire

Conception, photos et rédaction :
Mairie d'Ardres, Service communication

Impression :
I.C.O Dunkerque
Route du Chapeau Rouge
59229 Téteghem-Coudekerque-Village

Exemplaire :
Édité à 2 400 exemplaires

Distribution par nos soins.



MERCREDI 07 JANVIER

Cérémonie des Vœux, organisée par la Ville d'Ardres. Rendez-vous à 19h15 à l'Écogymnase (Rue des Rosiers) à Bois-en-Ardres.

RECENSEMENT

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2026



La Ville d'Ardres procède au recensement de sa population en partenariat avec l'INSEE. Cette démarche est obligatoire et essentielle : elle permet de déterminer avec précision les dotations de l'État, indispensables au bon fonctionnement de la commune. Dix agents recenseurs, munis d'une carte officielle, viendront à votre rencontre durant cette période. La Ville d'Ardres vous remercie par avance pour votre accueil et votre collaboration.

ZOOM

RETOUR EN IMAGES SUR LA DISTRIBUTION DES BONS D'ACHAT !

Au mois de décembre, la Ville d'Ardres a lancé la distribution annuelle des bons d'achat destinés à un peu plus de 600 foyers âgés de 68 ans et plus. À cette occasion, les élu(e)s sont allés à leur rencontre afin de partager un moment chaleureux et de perpétuer cette tradition ardésienne très appréciée à l'approche des fêtes de fin d'année.

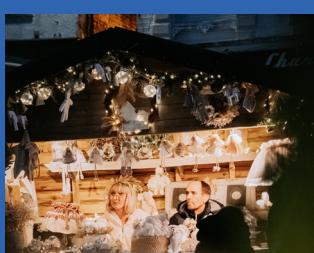
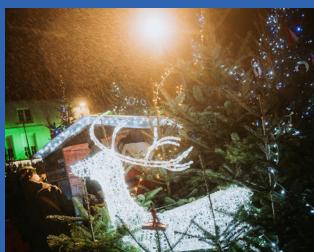


LE MARCHÉ DE NOËL S'ACHÈVE EN BEAUTÉ !

Les 6 et 7 décembre 2025, le centre-ville d'Ardres s'est animé au gré de la magie de Noël. La Municipalité, accompagnée des associations « Les Commerçants Unis » et « Ardres Animation », a offert un Marché de Noël d'exception.

Parmi les temps forts, l'arrivée du Père Noël à l'Église Notre-Dame de Grâce a constitué un moment apprécié par les petits comme par les grands.

Nous tenons à remercier chaleureusement les nombreux visiteurs, familles et partenaires qui ont contribué à faire de cette édition un rendez-vous convivial et réussi. Votre présence a donné toute sa valeur à ce Marché de Noël !



**NOUS VOUS SOUHAITONS
UNE BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2026
À TOUTES ET TOUS !**

PARTAGEZ VOS ARCHIVES PHOTO DU LAC D'ARDRES !



La Maison de la Nature recherche des photographies du Lac d'Ardres afin de les intégrer à un projet d'exposition. Les photographies doivent être **antérieures à l'an 2000**. Tout objet, document ou témoignage en relation avec l'exploitation de la tourbe sont également bienvenus. Tout document sera scanné puis rendu à son propriétaire. Merci d'avance pour votre participation.

Contact : Stéphanie Noyon

Tél : 03 21 82 89 27

Mail : mdn@mairie-ardres.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales auront lieu **les 15 et 22 Mars prochains**.

Pour pouvoir vous exprimer, vous devez être inscrit sur les listes électorales. La démarche est à effectuer avant le 6 Février 2026 si vous vous rendez en mairie et avant le 4 février 2026 à minuit si vous effectuez la démarche en ligne.

Les documents requis : une carte d'identité ou un passeport en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS



Afin de renforcer la sécurité des piétons et des usagers des transports, la commune a procédé à l'installation de nouveaux panneaux de signalisation.

Ces équipements concernent les passages piétons et les arrêts de bus situés **Avenue du Rossignol et Avenue de la Cense Hébron**. Cette initiative vise à améliorer la visibilité et la sécurité pour tous, notamment aux abords des zones fréquentées par les enfants.

La commune poursuit ainsi son engagement pour un cadre de vie plus sûr et agréable.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

PARMI NOS NOUVELLES ACQUISITIONS :

Harlan COBEN : Rappelle-toi

Une morte qui réapparaît et voilà Sami, ancien flic et petit ami de la jeune femme, qui se lance dans une enquête haletante aux rebondissements multiples. Qui ment ? Qui manipule ?



Bernard WERBER : La Voix de l'Arbre

Une invitation à repenser notre rapport à la nature et aux êtres vivants en général fait de cette belle lecture à l'apparence de fable, une initiation à la vulgarisation scientifique.

Danielle STEEL : la Voix d'un Ange

Abandonnée par sa mère, Iris vit avec son père, cow-boy alcoolique, qui profite des talents de chanteuse de sa fille. Elle décide de partir tenter sa chance à New York.

La Bibliothèque sera fermée les 31 Décembre et 1^{er} Janvier.

À partir du 1^{er} JANVIER 2026, l'inscription (annuelle et familiale) sera de 12€. Une cotisation de participation aux frais de 1,20€ sera demandée pour le prêt de chaque livre adulte, pour une durée de 15 jours. 0,40 € pour chaque livre enfant à 12h, les samedis de 16h30 à 18h et les dimanches de 10h30 à 12h.

PERMANENCES :

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES :

Lundi de 13h30 à 16h / Mercredi de 9h à 11h sur rendez-vous / Jeudi de 13h30 à 17h / Vendredi sur rendez-vous. Tél : 06 99 12 01 40

Mail : secretariat-rpe@cc-paysdopale.fr

ASSISTANTE SOCIALE :

Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur rendez-vous au 03 21 35 17 46

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Sur rendez-vous au 03 21 35 17 46

CONSULTATION DES NOURRISSONS :

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de 14h à 16h30. Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur rendez-vous au 03 21 00 01 50

CPAM :

Rendez-vous sur [Ameli.fr](https://www.ameli.fr) ou au 36 46

ACT + :

Permanences à la Place du Général de Saint-Just (à côté de LaPoste). Rendez-vous au 03 21 88 22 00.

COLLECTES DE DÉCHETS :



ORDURES MÉNAGÈRES

Ardres : le samedi 03 et les vendredis 16 et 30 janv.
Bois-en-Ardres : les vendredis 09 et 23 janvier



ORGANIQUE FERMENTESCIBLE

Ardres : les vendredis 09 et 23 janvier
Bois-en-Ardres : le samedi 03 et les vendredis 16 et 30 janvier



PAPIER

Pour Ardres et Bois-en-Ardres : le samedi 03 ainsi que tous les vendredis (sauf le 02 janvier)



VERRE

Pour Ardres et Bois-en-Ardres : dans les points d'apport volontaire

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.

Ramassage par la Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 82 22 31

MERCREDI 07 JANVIER 2026

Rendez-vous à 19h15 à l'**Écogymnase**
Rue des Rosiers à Bois-en-Ardres

CÉRÉMONIE DES VŒUX

